

TARIFS 2024-2025

4^{ème}/3^{ème}

	4 ^{ème}		3 ^{ème}	
	TOTAL PENSION	TOTAL DEMI PENSION	TOTAL PENSION	TOTAL DEMI PENSION
Cotisation (adhésion à l'association de la MFR)	25,00 €	25,00€	25,00 €	25,00€
Frais d'inscription	35,00€	35,00€	35,00€	35,00€
Voyage d'étude (obligatoire)	100,00€	100,00€	100,00€	100,00€
Scolarité	750,00€	750,00€	750,00€	750,00€
Forfait pédagogique	130,00€	130,00€	130,00€	130,00€
Pension	1150,00€		1150,00€	
Demi-pension		860,00€		860,00€
Forfait navette 60 €				
Sans navette	2190,00€	1900,00€	2190,00€	1900,00€
Avec navette	2250,00€	1960,00€	2250,00€	1960,00€

Bourse Nationale de l'Enseignement Agricole

Cette bourse est destinée à aider les familles à assurer les frais occasionnés par la scolarité des enfants. Cette bourse est calculée sur 2 critères sociaux (avis d'imposition et nombre d'enfant à charge).

N'hésitez pas à vous adresser à notre secrétariat pour connaître les modalités et demander un dossier.